



AUDIT DPMA

Après un jugement plus que sévère, l'incertitude d'une 3^{ème} voie : c'est l'avenir de la DPMA qui se joue !

L'ensemble des syndicats et des fédérations a condamné le contenu excessivement sévère du rapport d'audit sur la DPMA, les à priori dont il se fait l'écho ainsi que les schémas d'organisation proposés.

Les critiques du rapport sont particulièrement acerbes sur des fonctions supports telles que l'informatique. Quant à la logistique, elle semble avoir vocation à devenir un réservoir d'économies de personnels puisque l'avenir est aux coupes sombres dans les effectifs techniques tandis que la tentation d'ériger l'immobilier en entité séparée malgré l'opposition syndicale (SCN) n'est pas loin.

L'audit chute sur deux schémas d'organisation qui préconisent un éclatement de la DPMA, et en tout cas sa régression au niveau minimal de « service » des moyens, les fonctions support étant rattachées au secrétaire général soit directement soit par le biais d'un état major. Or depuis, un nouveau DPMA a été nommé. Issu de la Fonction Publique, il ne nous semble pas avoir le profil d'un simple figurant ou exécutant. La question de l'articulation entre SG et DPMA se pose donc de façon accrue, l'attribution et le contenu des missions conditionnant l'organigramme. De toutes façons, il faut s'attendre à un changement d'assez grande ampleur. Il nous faudra donc être tous vigilants quant au respect des droits et garanties des personnels de centrale et se mobiliser pour éviter le morcellement de la DPMA .

D'emblée, le SG a écarté le schéma 1 qui prévoyait de lui rattacher des directions transversales (RH, immobilier, ...) et écarte également la proposition syndicale d'une DPMA dotée d'un directeur général. Le schéma 2 semblant sans véritable contenu valorisant pour les « restes » (sic !) de la DPMA, un nouveau schéma est en cours de discussion qui arbitrera la séparation des tâches des uns et des autres.

Après la communication des résultats de l'Audit DPMA, le Secrétaire général, M. Bassères, puis le tout nouveau DPMA, M. Verdier, ont animé 2 réunions l'une en direction des fédérations, l'autre avec les syndicats de Centrale.

Chacun d'entre eux a rappelé les motifs de l'audit (cf plus haut) : Ils ont particulièrement insisté sur le rôle à tenir dans la conduite des chantiers ministériels auprès de la DGAFP mais aussi sur l'importance de renforcer et légitimer la mise en œuvre des politiques ministérielles transverses auprès des grandes directions et sur le souci de ne pas mélanger conception et mise en œuvre. Un GT du CTPC réunissant syndicats de centrale mais aussi fédérations aura lieu le 27 mars, l'objectif étant d'examiner les textes de réorganisation en CTPC et CTPM au mois de mai.

Contacts :

- Dominique Marchand : 02 31 45 74 99 ou 06 19 90 37 98
- Françoise Cornier : 01 53 44 91 55
- Gilles Fernez : 01 49 58 31 41 (ANFR et Trésorier)
- Marie-Thérèse Deleplace : 01 58 64 81 47
- Annie Lacaze : 01 53 44 20 64

Pour SUD CENTRALE et sa fédération, la FDSU, on ne peut que souscrire à la philosophie d'une plus grande présence du MINEFI auprès de la Fonction Publique et au renforcement et à l'unification des politiques ministérielles pour une meilleure mise en oeuvre dans les réseaux (informatique, immobilier...). C'est également pour nous une garantie de l'égalité de traitement des agents du MINEFI quelle que soit leur affectation.

Cependant en tant que syndicat de Centrale,

- nous nous opposons à un démantèlement de la centrale rétrogradant celle-ci à un simple « service » (service des moyens de la centrale dans une hypothèse, services des moyens généraux dans l'autre), les tâches nobles étant dévolues au secrétariat général et le « reste » aux dépouilles de la DPMA.
- nous tenons à une gestion unifiée des agents A, B et C de centrale contrairement à l'une des hypothèses de l'audit faisant passer la gestion des A sous la compétence directe du SG et laissant les B et C sous la compétence de la DPMA réduite à un service des moyens.
- nous soulignons également l'importance d'un encadrement unifié de la politique de RH des directions de centrale et à un cadrage/pilotage de la masse salariale dans le cadre de la lolf. La politique RH n'est pas un « moyen » comme les autres.
- par ailleurs, la place isolée de l'action sociale nous interpelle et corrobore les inquiétudes des personnels de l'action sociale quant à leur avenir (notamment les personnels des associations)
- nous sommes opposés aux suppressions de postes annoncées dans la logistique (- 30%)
- nous sommes également opposés à la transformation de tout ou partie de sous directions de centrale en SCN voire EPA comme le préconise pour l'IGPDE le rapport sur la formation

Surtout, malgré des motivations affichées qui peuvent en partie nous paraître fondées (répartition des compétences entre les niveaux ministériels et directionnels, meilleure représentation du MINEFI à la Fonction Publique et meilleure efficacité des services rendus par le « siège Bercy »), nous ne sommes pas dupes quant au but final poursuivi. En effet, il s'agit ni plus ni moins d'une énième étape de la réforme de l'état, réforme qui dans la philosophie des libéraux qui nous gouvernent, doit se conjuguer avec réduction globale du périmètre de l'état, la réduction des effectifs et la réduction de la dette.

Pour accélérer le mouvement, le ministre de la Fonction Publique dispose d'une machine de guerre, la LOLF, destinée certes à assurer plus de transparence dans le budget, intention louable, mais aussi formidable outil pour économiser sur les emplois (fongibilité asymétrique...) entre autres. Reste qu'une machine doit être pilotée : la FP préconise donc l'installation dans chaque ministère de secrétaires généraux capables de relayer les orientations gouvernementales en matière budgétaire mais aussi en matière de GPEEC. Ainsi une conférence annuelle des secrétaires généraux servirait à faire le point et à mutualiser les pratiques en matière de gestion de personnel et de réduction d'effectifs.

La réforme de la DPMA, et l'audit qui la justifie, prend donc tout son sens dans ce contexte. Réformer pour améliorer une situation, personne ne peut être contre mais l'enjeu n'est –il pas plutôt sous couvert de modernisation et d'amélioration, de faire des économies sur le dos des agents, de supprimer des missions, d'en externaliser d'autres (logistique, achat, immobilier, imprimerie nationale avec la récente affaire des passeports, voire action sociale) et de continuer à supprimer des emplois ?? Plus qu'une affaire de restructuration, ne faut-il pas poser la question de fond : quelles missions ? quelles politiques transversales pour le MINEFI ? et avec quels moyens matériels, structurels mais aussi humains ?

Mars 2006

Contacts :

- Dominique Marchand : 02 31 45 74 99 ou 06 19 90 37 98
- Françoise Cornier : 01 53 44 91 55
- Gilles Fernex : 01 49 58 31 41 (ANFR et Trésorier)
- Marie-Thérèse Deleplace : 01 58 64 81 47
- Annie Lacaze : 01 53 44 20 64